

## Présentation de l'Observatoire



**Engagement n°1 de l'Agenda 21 départemental, l'Observatoire participatif des engagements (OPE) se compose d'Essonniens et Essonniennes volontaires et est chargé de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'Agenda 21.**

Il compte plus de 400 inscrits, dont plus d'une centaine a signé la "Charte d'intentions partagées pour un développement durable et solidaire en Essonne". Il organise son travail en 4 groupes, correspondant aux 4 orientations de l'Agenda 21 :

- 1. Développer une citoyenneté garante du développement durable ;**
- 2. Mieux vivre ensemble dans une société plus sûre et solidaire ;**
- 3. Promouvoir un développement raisonné pour être durable ;**
- 4. Valoriser notre patrimoine commun pour les générations futures.**

L'Observatoire a tenu sa réunion de lancement le 4 décembre 2003 et a fonctionné durant l'année 2004 sur un mode expérimental. Il a désigné ses premiers rapporteurs en février 2004. Depuis, l'Observatoire se réunit 2 à 3 fois par an en séance plénière. Vous pouvez retrouver les comptes-rendus des réunions plénières ci-contre.

Ses groupes organisent librement leur travail, échangent sur les engagements, rencontrent des représentants de l'administration, des élus ou des institutions partenaires. Chaque début d'année, sur la base du travail accompli, les groupes rédigent leur rapport d'appréciation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et le présentent devant les élus du département en Assemblée départementale.